



R-K REGISTRE D'ACTIVITÉS DE LA VERMINE

Nom de la ferme/identification du bâtiment : NIS :

Gestionnaire du site : Personne responsable : Date :
 (aa/mm/jj)

Personne responsable : Dernière mise à jour :
 (année)

DIRECTIVES

Le registre devrait être rempli par le gestionnaire du site ou la personne responsable.
 Chaque point d'appât (rongeurs) ou zone (autres organismes nuisibles) devrait être surveillé et les activités, documentées. Toute observation concernant les insectes peut être notée.

Date	Numéro du point d'appât ou endroit	Niveau d'activité	Observations et mesures mises en œuvre	Personne responsable

R-K REGISTRE D'ACTIVITÉS DE LA VERMINE

NIS :

Date	Numéro du point d'appât ou endroit	Niveau d'activité	Observations et mesures mises en œuvre	Personne responsable